

**CACES® PEMP R 486**  
**(PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES)**

PRE REQUIS	PUBLIC	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posséder les aptitudes médicales requises</li> <li>- Maîtrise de la langue française</li> <li>- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)</li> </ul>	Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire en sécurité les Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnes (PEMP ou nacelles) de la ou les catégories validées après réussite aux tests.</li> <li>- Maîtriser la conduite des PEMP d’une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486A de la Caisse Nationale d’Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R486 de la catégorie visée</li> </ul>

**CONTENU DE L’ACTION DE FORMATION**

THEORIE	PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances générales</li> <li>- Technologie des PEMP</li> <li>- Les principaux types de PEMP</li> <li>- Notions élémentaires de physique</li> <li>- Stabilité des PEMP</li> <li>- Risques liés à l’utilisation des PEMP</li> <li>- Exploitation des PEMP</li> <li>- Vérifications d’usage des PEMP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de poste et vérification</li> <li>- Conduite et manœuvres</li> <li>- Fin de poste – Opérations d’entretien quotidien – Maintenance</li> </ul> <p align="center"><b>Port des EPI est obligatoire</b></p>

LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES	VALIDATION	EFFECTIF
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au centre de formation</li> <li>- En entreprise sous condition stipulé dans une convention de mise à disposition</li> </ul>	<p><b>Théorie :</b> Reprise des thèmes abordés pendant la formation théorique.</p> <p><b>Pratique :</b> Adéquation avec la PEMP envisagée.</p> <p>Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.</p>	<p>Certificat d’Aptitude à la Conduite en Sécurité conforma à la recommandation CACES® R486A de la CARSAT : <b>validité 5 ans</b></p>	<p>Effectif variable dans la mesure de 6 tests pratiques possible par jours</p>

**DUREE**

De 14H à 28H suivant le nombre de catégories et le niveau du stagiaire  
 Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes.

EPREUVE THEORIQUE	EPREUVES PRATIQUES	
TOUTES CATEGORIES	CAT. A	CAT. B
1 UT	1 UT	1 UT

**PEDAGOGIE**

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l’aide de support formateur et support stagiaire. Les exercices pratiques sont réalisés avec plates-formes élévatrices mobiles de personnes

Pour le stage en entreprise :

La **partie théorique** se déroule dans une salle de formation équipée et adaptée

La **partie pratique** est réalisée à l’aide de matériels disponible sur notre site certifié et conforme à la réalisation des épreuves pratiques des CACES® R486A.